



## Avis du conseil supérieur suite arrêt maladie

-----  
Par totof35

Bonjour

je travaille dans une Cantine scolaire régit par la mairie . Je suis en arrêt depuis le 24 avril 2022. mon médecin traitant m'a mit en arrêt jusqu'au 28 juillet .

ce matin j'ai reçu un courrier LR de ma mairie me demandant de me présenter au travail dès demain matin à 11h( mercredi 21 juin ) .

la mairie fait valoir l'avis du conseil supérieur qui s'est prononcé sur mon aptitude ( malgré l'arrêt de mon médecin traitant jusqu'au 28 juillet) . ma question : que dois je faire demain matin ? . me présenter à mon travail . quels sont mes recours?

merci de votre aide et conseils